

**Dévoilez votre plan pour la prévention, le traitement
et les soins de l'arthrite au Québec**

Arthrite. Un seul mot pour décrire plus d'une centaine de formes d'une maladie qui affecte une personne sur cinq au Québec. Pour traiter et gérer efficacement les formes de la maladie les plus invalidantes et coûteuses – l'arthrose et la polyarthrite rhumatoïde – le prochain gouvernement du Québec devra hausser le niveau de prévention, de traitement et de soins de l'arthrite.

Question 1

Au Québec, l'arthrite affecte environ un million de résidents et pourtant, aucun modèle de soins normalisé pour l'arthrite n'est en place. C'est particulièrement le cas à l'extérieur de Montréal et de la ville de Québec. Pour déterminer le traitement dont vous avez besoin, l'endroit où vous vivez est plus important que la gravité de votre maladie ou votre degré d'incapacité.

Votre gouvernement entend-il considérer l'arthrite comme une priorité en matière de santé pour le Québec et mettre en place un modèle de soins pour l'arthrite de grande qualité, normalisé et fondé sur des preuves pour tous les résidents du Québec ?

Question 2

Une étude réalisée en 2016 prévoit que d'ici 2031, l'arthrose entraînera des coûts pour l'économie canadienne d'environ 17,5 milliards de \$ par année en perte de productivité. À cause de la douleur, de la fatigue et des exigences liées à certains médicaments prescrits, l'arthrose force les personnes qui en sont atteintes à diminuer ou à cesser de travailler. Les heures de travail ainsi perdues ne sont pas sans conséquence quand on songe à la réduction du nombre de travailleurs disponibles, après des décennies de faible taux de natalité, pour le remplacement des baby boomers prenant leur retraite.

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour mettre en place des programmes d'éducation et d'exercices, tels que GLA:D, qui se sont avérés efficaces pour réduire de façon importante les symptômes de l'arthrose du genou et de la hanche ?

Question 3

Le nouveau gouvernement du Québec doit prendre des dispositions afin d'assurer la viabilité du régime d'assurance-médicaments et le maintien

du niveau d'accessibilité des médicaments d'ordonnance pour les résidents du Québec. Les médicaments biosimilaires constituent une source potentielle d'économies de coûts importantes pour le système de santé.

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour favoriser le recours aux biosimilaires, l'accès aux médicaments salutaires et la réduction des coûts assumés personnellement par les résidents du Québec atteints d'arthrite inflammatoire ?

Question 4

C'est parmi les Autochtones du Canada que l'on retrouve les taux de formes d'arthrite graves ou mortelles les plus élevés au monde. Cette population est donc davantage à risque de devenir invalide à cause de l'arthrite. Des disparités importantes existent actuellement au Québec quant aux soins de l'arthrite offerts à la population autochtone.

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour améliorer les soins de santé et la qualité de vie des Autochtones atteints d'arthrite au Québec ?

Question 5

L'arthrite est la principale cause d'invalidité et d'incapacité au travail au Québec. À cause de l'arthrite, près du quart de la population québécoise atteinte de la maladie et âgée entre 20 et 54 ans ne fait plus partie de la main-d'œuvre active.

Comment votre gouvernement compte-t-il établir de meilleurs programmes de prévention et favoriser l'instauration de modalités de travail plus flexibles afin de contribuer à réduire les coûts directs et indirects de l'arthrite pour les employeurs du Québec et l'économie de la province ?

Question 6

Le fardeau économique de l'arthrite devrait doubler en l'espace d'une génération et peser lourdement sur la capacité du système de santé du Québec à offrir des soins de qualité aux patients atteints d'arthrite.

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour augmenter le nombre de rhumatologues et autres professionnels de la santé spécialement formés pour le traitement de l'arthrite afin d'assurer, en temps opportun, des soins spécialisés pour les patients québécois atteints d'arthrite ?